

# Les taux hypothécaires vous préoccupent ?

Songez à la sécurité que procure une hypothèque à taux fixe

Une maison, c'est l'un des placements les plus emballants et importants dans une vie. Ne laissez pas les fluctuations des taux hypothécaires assombrir le tableau. Pour avoir l'esprit tranquille en matière de taux d'intérêt, offrez-vous la sécurité d'un taux fixe.

## Une sécurité « à double tour »

Comme son nom l'indique, une hypothèque à taux fixe est assortie d'un taux d'intérêt fixe – ou « bloqué » – pour tout le terme de l'hypothèque. Vous savez donc exactement ce qui vous attend, puisque vous connaissez :

- › le taux d'intérêt de votre hypothèque ;
- › la somme de votre versement hypothécaire périodique ;
- › la répartition de votre paiement entre le capital et les intérêts ;
- › l'amortissement de votre hypothèque, c'est-à-dire le temps que vous mettrez à la rembourser en entier.

Plus longtemps votre taux sera bloqué, plus vous serez à l'abri des hausses

potentielles des taux d'intérêt durant le terme de votre hypothèque.

## Votre taux fixe peut être garanti d'avance

Lorsque vous contractez une nouvelle hypothèque à RBC, votre taux d'intérêt fixe peut être garanti jusqu'à 90 jours avant la date de conclusion de l'achat de votre maison. Si les taux d'intérêt baissent, vous bénéficierez automatiquement du taux le moins élevé pour le terme que vous avez choisi.

Au moment de renouveler votre hypothèque, RBC garantira votre taux durant les 30 jours précédant la date de votre renouvellement.

## Choisissez ce qui vous convient le mieux

Les hypothèques à échéance **fixe**, à échéance **libre** ou **convertible** à taux fixe de RBC® vous permettent de choisir le terme vous procurant le degré de sécurité (et le taux d'intérêt) qui vous convient le mieux. À titre d'exemple :

- › Si vous ne prévoyez pas effectuer un versement anticipé pour rembourser votre hypothèque avant la fin du terme, une **hypothèque à échéance fixe** vous offrira les taux fixes les plus faibles.



Toutefois, si vous changez d'idée, vous devrez probablement acquitter des frais de rupture.

- › Une **hypothèque à échéance libre** peut être remboursée en totalité ou en partie sans frais de rupture. Mais cette plus grande souplesse de paiement anticipé s'accompagne souvent de taux plus élevés.
- › Une **hypothèque convertible** vous offre la sécurité d'une hypothèque à échéance fixe, mais elle peut également être convertie en hypothèque à échéance fixe sur un terme plus long, en tout temps et sans frais de rupture. Si une baisse des taux vous semble probable, cette solution vous permet de bloquer votre taux et de convertir votre hypothèque au moment voulu. Mais elle n'est avantageuse que si vous le faites au bon moment.

### Réduisez vos charges d'intérêts en faisant des remboursements anticipés

Les remboursements anticipés sont des versements supplémentaires

facultatifs qui s'appliquent directement au remboursement du capital de votre hypothèque, soit la somme initialement empruntée. Vous remboursez ainsi votre hypothèque plus rapidement, économisant des charges d'intérêts au fil du temps.

RBC vous offre un éventail de choix de remboursements anticipés :

- › Des versements hebdomadaires ou aux quinzaines accélérés, plutôt que mensuels. C'est l'équivalent d'un paiement supplémentaire chaque année, ce qui peut vous faire réaliser des économies d'intérêts substantielles sur la durée de l'hypothèque.
- › Le Double versement®, que vous pouvez effectuer à chaque date de paiement ou occasionnellement†.
- › Un remboursement anticipé par période de 12 mois, jusqu'à concurrence de 10 % du capital initial de votre hypothèque à échéance fixe. Le remboursement anticipé est affecté directement au capital de votre hypothèque.

- › L'augmentation de votre versement hypothécaire jusqu'à concurrence de 10 % une fois par période de 12 mois.
- › Effectuez un remboursement anticipé de capital de 500 \$ ou plus à votre hypothèque à échéance libre aussi souvent que vous le désirez !

### Votre conseiller en prêts hypothécaires RBC est à votre disposition

Achat d'une première maison, emménagement dans une nouvelle maison ou renouvellement d'une hypothèque : quelle que soit votre situation, nos conseillers en prêts hypothécaires peuvent vous aider à choisir le taux, le terme et les options les plus avantageux pour vous, en plus de vous proposer des moyens de rembourser plus rapidement votre hypothèque à taux fixe.

Communiquez avec un conseiller en prêts hypothécaires ou une succursale RBC au 1 800 769-2570.



RBC Banque Royale®

Tous les produits hypothécaires résidentiels et de financement personnel sont offerts par la Banque Royale du Canada sous réserve de ses critères de prêt habituels.

® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

† Versement minimal de 100 \$, jusqu'à concurrence de l'équivalent de votre mensualité habituelle, capital et intérêts compris. VPS51719

99015 (03/2009)